

Communiqué phytosanitaire

n° 11 du 19 avril 2023

SOMMAIRE

Arboriculture

- Phénologie
- Feu bactérien : pas de risque pour l'instant
- Tavelure du pommier : risque faible à **important**
- Pucerons noirs sur cerisiers : à surveiller

- Hoplocampe du prunier
- Contrôles post floral sur abricotiers
- Homologations en cas d'urgence

Viticulture

- Phénologie
- Flore du vignoble

ARBORICULTURE

PHÉNOLOGIE À CHÂTEAUNEUF

Observations effectuées le 17 avril

Pommier	stade E2 (BBCH 59 ; stade ballonnets) à stade BBCH 63 ; 30 % des fleurs ouvertes
Poirier	stade F (BBCH 61 ; début floraison) à stade F2 (BBCH 65 ; pleine floraison)
Cerisier	stade F2 (BBCH 65 ; pleine floraison) à stade G (BBCH 67 ; floraison déclinante)
Abricotier	stade H (BBCH 71 ; nouaison) à stade J (BBCH 73 ; jeune fruit)

FEU BACTÉRIEN

Les risques d'infections florales par le feu bactérien sont annoncés légers à moyens pour les prochains jours. Les prévisions météorologiques ont tendance à sous-estimer les températures maximales. Il faudra rester vigilant pour samedi et les 22 à 23°C prévus par Météosuisse. Attention, les prévisions changent régulièrement, consultez-les matin et soir sur [Agrometeo](#). N'hésitez pas à cliquer sur [Aperçu](#) [Détail](#), en haut du tableau, pour visualiser les différentes courbes.

2023	FULLY-LETTAZ
Grafique	Aperçu Détail
Alt.	459 m
Culture	Pomme Poire
25.04	M M
24.04	M M

TAVELURE DU POMMIER

Des précipitations plus ou moins importantes selon les régions sont annoncées pour jeudi et dimanche, entraînant un risque faible à important selon le modèle d'Agrometeo et les régions. Les prévisions évoluent chaque jour; consultez régulièrement celles correspondant à la station [Agrometeo](#) la plus proche de chez vous (Tavelure Agrometeo) ou celles du modèle [RIMpro](#) (Tavelure RIMpro).

PUCERONS NOIRS SUR CERISIERS

Dès la fin de la floraison, surveillez régulièrement le puceron noir. Un traitement aphicide est nécessaire dès 5 % de pousses attaquées, voire moins sur des arbres jeunes ou peu vigoureux.

HOPLOCAMPE DU PRUNIER

Les interventions se font juste après la floraison, selon les captures sur piège.

Les captures sont cumulées par piège durant toute la floraison. Le seuil de tolérance est de 80-100 guêpes par piège. Seulement deux matières actives sont homologuées : l'acétamipride et le quassia.

ABRICOTIERS : CONTRÔLES POST-FLORAL

Les contrôles en groupe sur abricotiers auront lieu les 25 et 26 avril. De plus amples informations ont été envoyées par mail aux producteurs.

HOMOLOGATIONS EN CAS D'URGENCE

Maladie criblée

Différents produits phytosanitaires à base de soufre ont été autorisés contre la maladie criblée sur abricotier avant et après la floraison. Il s'agit d'une autorisation temporaire jusqu'au 31 octobre 2023 pour une utilisation limitée par décision de portée générale.

Les produits n'ont pas été testés dans les conditions pratiques suisses ; l'absence de phytotoxicité sur la culture ne peut donc pas être garantie !

Veillez respecter le mode d'application ainsi que les charges au moment de l'utilisation ([Décisions de portée générale 2023 : Lutte contre la maladie criblée sur abricotier](#)).

Punaises en arboriculture

Des produits à base d'acétamipride, de spinosad et de spinetoram ont été autorisés contre les punaises pentatomides sur fruits à pépins et à noyau. Il s'agit d'une autorisation temporaire jusqu'au 31 octobre 2023 pour une utilisation limitée par décision de portée générale.

Les produits n'ont pas été testés contre les punaises pentatomides dans les conditions pratiques suisses; l'efficacité ne peut donc pas être garantie !

Veillez respecter le mode d'application ainsi que les charges au moment de l'utilisation ([Décisions de portée générale 2023 : Lutte contre les punaises en arboriculture, culture maraîchère et culture de baies](#)).

Ces produits sont efficaces sur les jeunes stades. Les punaises hivernant sous différentes formes selon l'espèce, il est nécessaire de connaître l'espèce pour positionner au mieux le traitement.

VITICULTURE

PHÉNOLOGIE

Observations faites le 17.04.2023

La vigne se trouve actuellement au stade BBCH 09 (pointe verte). En comparaison aux dix dernières années, les cépages précoces (Petite Arvine, Cornalin, Humagne rouge) ont débourré à une date qui correspondait à la norme. Le froid des jours qui ont suivi a retardé le développement de la vigne, si bien qu'elle présente actuellement un retard de 5 jours par rapport à la moyenne décennale. Pour ce début de saison, le développement phénologique de la vigne (qui dépend à ce stade essentiellement des températures), peut être comparé à celui du millésime 2022.



FLORE DU VIGNOLE - *ISATIS TINCTORIA*

Le vignoble et les bords de routes sont actuellement ponctués d'une couleur jaune. Il s'agit du pastel des teinturiers (*Isatis tinctoria*). Cette plante était utilisée dans l'Antiquité pour la fabrication de teinture bleue.

I. tinctoria est une bisannuelle, vivace dont la floraison intervient entre avril et juin. C'est une plante au cycle de vie court (elle dépérit après la floraison). Elle n'a pas de caractère envahissant et ne fait pas partie des "plantes à problèmes" (type néophytes). Il est par conséquent inutile de l'arracher.

La confusion avec le [Bunias d'Orient](#) (*Bunias orientalis*, néophyte envahissante) peut être écartée. La floraison de ce dernier a lieu lorsque *I. tinctoria* termine la sienne.



Isatis tinctoria en fleur

ACARIOSE

Le développement de la vigne a été ralenti par les températures froides enregistrées ces derniers jours. Les parcelles régulièrement touchées ainsi que les jeunes vignes de cépages sensibles nécessitent d'être suivies de prêt (pour les indications de traitement de débourement, voir [Communiqué phytosanitaire N°8](#)).

Les températures élevées annoncées pour les prochains jours pourraient toutefois activer la croissance de la vigne et ainsi diminuer le risque de dégâts causés par les acariens.

GEL DE PRINTEMPS ET ENTRETIEN DU SOL

Même si aucun risque de gel n'est annoncé ces prochains temps, il est important de pouvoir anticiper ce risque en prenant des mesures de lutte ou au contraire en évitant certaines pratiques qui augmenteraient les dégâts dus au gel.

Dès l'apparition des feuilles, il existe des risques de gel de printemps qui surviennent généralement en deux circonstances bien distinctes :

- une arrivée massive d'air froid polaire (gel d'advection)
- un refroidissement du sol (gel de rayonnement) dû à la perte de chaleur émise par le sol durant la nuit. Le risque de ce phénomène est d'autant plus grand quand le ciel est clair et en absence de vent.

Un troisième type moins fréquent est le gel d'évaporation.

Les conditions topographiques (zones plates et cuvettes), la nature du sol (sol argileux ou avec couvert végétal très développé) et l'entretien du sol influencent fortement les risques de gel de printemps.

En empêchant d'emmagasiner de la chaleur durant la journée, le paillage, l'apport de matière organique et l'enherbement tendent à augmenter les risques de gel. Le roulage/pliage des couverts peut former un paillage isolant et empêcher le sol de se réchauffer. Les fauches à ras favorisent la circulation de l'air et la remontée de la chaleur du sol.

Toutefois, suite à un travail du sol ou à une fauche/broyage, l'évaporation de l'eau contenue dans la partie travaillée du sol et dans le produit de la fauche consomme de la chaleur qu'elle prend à l'air, à la terre, au végétal et le refroidit, augmentant ainsi les risques de gel (gel d'évaporation). Pour cela, il est **fortement déconseillé de travailler le sol ou de faucher / broyer l'enherbement dans les 4 à 5 jours qui précèdent des risques de gel.**

Service cantonal de l'agriculture

